

Environnement

Les grands tétras vosgiens à nouveau devant la justice



Concrétisé l'an dernier, le programme de renforcement des grands tétras vosgiens suscite à nouveau l'opposition de plusieurs associations vosgiennes. Photo Bruno Mathieu

Cinq associations du département des Vosges (SOS Massif des Vosges, Vosges nature environnement, Oiseaux nature, Avenir et patrimoine 88, ainsi que Paysage nature et patrimoine de la montagne vosgienne) ont déposé un nouveau référé-suspension devant le tribunal administratif de Nancy pour la suspension immédiate de l'arrêté préfectoral du 18 avril 2024 autorisant le programme de capture et de relâcher de 200 grands tétras norvégiens, porté par le parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Deux animaux vivants sur les neuf relâchés

En avril 2024, ces mêmes associations avaient une première fois demandé la suspension de cette opération visant

à renforcer la présence du grand tétra dans les Hautes Vosges alors que quelques individus survivent encore. Les associations naturalistes avaient été déboutées, permettant à cette opération de translocation d'acheminer neuf grands tétras dans les Vosges l'an dernier.

Sur les neuf tétraonidés capturés, deux seulement sont encore vivants, incitant ces associations à insister sur l'échec pressenti de l'opération et à rappeler les problématiques qui se heurtent au retour du grand tétra, parmi lesquelles une analyse insuffisante des causes de son déclin dans les Vosges et l'absence de mesures suffisantes de restauration des écosystèmes favorables à cette espèce emblématique du massif vosgien...

● J.-F. O.

Collectivité européenne d'Alsace

Vote unanime en faveur du futur Office public de la langue régionale

Les 80 conseillers d'Alsace ont tous approuvé vendredi la constitution du groupement d'intérêt public qui doit permettre la prochaine création d'un Office public de la langue régionale d'Alsace et de Moselle. Une enveloppe de 500 000 euros de crédits a été allouée dans la foulée à la nouvelle structure au titre de son exercice 2025.

Dominiée par l'adoption du budget primitif 2025 de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), la séance plénière de vendredi a néanmoins permis à ses 80 élus d'aborder un tout autre projet, dont l'idée est en germe depuis près d'un an et demi : la création d'un Office public de la langue régionale d'Alsace et de Moselle. D'ici l'automne prochain, celui-ci devrait prendre la suite de l'Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle/Elsassisches Sprochhäm (Olca/ES), fondé en 1994 sous l'égide de la région Alsace.

Rendre la langue régionale visible « partout dans l'espace public »

Autre époque, autres parlers et marraines : la nouvelle structure sera adossée à un groupement d'intérêt public (GIP) cofinancé par l'État, la Région Grand Est - qui doit prochainement délibérer sur



D'ici 2028, le nouvel office disposera pour son fonctionnement de 20 salariés. Ambition proclamée : rendre la langue régionale visible « partout dans l'espace public ». Photo archives Vanessa Meyer

ce sujet -, ainsi donc que la CEA. D'autres partenaires pourvus de simples voix consultatives devraient suivre, comme les agglomérations et villes de Colmar, Haguenau, Mulhouse, Saint-Louis, Sarreguemines, Strasbourg... Et « nous avons aussi l'espoir d'être rejoints par nos voisins suisses et allemands », précise le rapporteur Philippe Meyer, élu du canton de Molsheim.

Ambition proclamée : rendre la langue régionale visible « partout dans l'espace public ». D'ici 2028, le nouvel office disposera pour cela de 20 salariés, mais il se contentera dans un premier temps du redéploiement de moyens hu-

ains présents au sein de l'Olca et de la CEA. Montant alloué par cette dernière pour l'année civile en cours : 500 000 €.

Quid des tensions avec la Région Grand Est ?

Favorables au projet, les quatre élus du groupe d'opposition Alsace écologiste, citoyenne et solidaire (AECS) sont cependant inquiets des tensions politiques qui persistent entre CEA et Région : « Quelle sera la suite ? » lance leur présidente de groupe Ludvine Quintallet (Les Écologistes, canton de Strasbourg-1), juste après avoir

rappelé que les représentants du Grand Est ont quitté le conseil d'administration de l'Olca en août dernier. Côté majorité, l'élu du canton de Brunstatt Daniel Adrian se veut rassurant : « La Région a été claire, elle participera au GIP ».

Assis à quelques mètres de lui, son collègue Victor Vogt (élu du canton de Reichshoffen) brûle manifestement d'intervenir à son tour... mais son titre de président de l'Olca le lui interdit expressément et les échanges tournent court, dans une ambiance - pour une fois - consensuelle. Place au vote : convention constitutive du GIP approuvée à l'unanimité.

● Emmanuel Delahaye

Grand Est

Apprentissage de l'allemand : des objectifs à clarifier

La chambre régionale des comptes du Grand Est et la cour des comptes du Land de Sarre ont travaillé main dans la main pour se pencher sur les politiques publiques d'apprentissage de la langue du voisin de part et d'autre de la frontière. Un rapport qui pointe la concorde sur des objectifs partagés en la matière autant que leur manque cruel de précision...



Christophe Strassel, président de la chambre régionale des comptes du Grand Est, et Annette Groh, président de la cour des comptes du Land de Sarre. Photo Hervé Boggio

C'est une première mais mieux encore : cela ne fait que commencer ! Dans son propos liminaire, Christophe Strassel, le président de la chambre régionale des comptes du Grand Est, a précisé ce jeudi 13 mars d'emblée que la collaboration initiée avec la cour des comptes du Land de Sarre, représentée par sa présidente Annette Groh, s'inscrivait dans la durée.

De même que celles qui seront conduites avec le Bade-Wurtemberg, la Suisse, etc. Lors de la présentation des principaux enseignements du rapport produit sur les politiques publiques d'apprentissage de la langue du voisin en Moselle et en Sarre, Christophe Strassel s'est d'abord attaché à souligner combien la démarche avait été féconde : « Nous avions la conviction que ce type de collaboration présenterait un intérêt majeur, du fait des liens qui unissent nos territoires, qui sont une sorte de trait d'union entre France et Allemagne,

mais aussi du sens que l'apprentissage de la langue du voisin revêt, sur le plan économique, culturel, sociétal... »

Un intérêt confirmé, d'abord du fait des enseignements sur les approches différentes en vigueur de part et d'autre de la frontière du fait d'un nombre d'interlocuteurs par exemple, mais aussi du fait de nombreux constats convergents.

Objectifs clairs, évaluations précises

Ainsi, les collectivités célèbrent toutes la nécessité d'apprendre l'allemand en France et le français en Allemagne. C'est un point de consensus parfait. Mais « les objectifs qui sous-tendent ces politiques sont peu clairs et jamais chiffrés. Ce qui rend impossible toute évaluation efficace », a souligné Christophe Strassel. Ce qui ne signifie pas que les constats sont impossibles : ainsi le nombre de germanistes de ce côté de la frontière a chuté de 7,4 % en-

tre 2019 et 2023 tandis que, malgré 89 classes de maternelle bilingues en Moselle par exemple, il n'y a qu'une centaine d'élèves de terminale qui passent l'Abibac (Abitur allemand + baccalauréat français) chaque année. Recul au dépend de la langue anglaise, essentiellement.

Marc Zingraff, maire de Sarreguemines, conseiller régional et président de l'Eurodistrict Saar-Moselle, a souligné pour sa part qu'il lui paraissait évident que le moment était venu « d'aller plus loin dans un contexte de retour d'enjeux dramatiques en Europe » mais en tenant compte du fait qu'une « fracture existe dans notre pays entre celle et ceux qui sont fondamentalement convaincus de la pertinence du plurilinguisme et notamment de l'apprentissage de l'allemand. Et une frange de notre population pour qui, souvent par méconnaissance, ce n'est plus un enjeu. »

● Hervé Boggio

ViVR' IMMO HABITAT

RETROUVEZ

vos magazines

Le 20 mars dans votre journal



CONSEILS & ASTUCES

- ✓ Construction
- ✓ Rénovation
- ✓ Décoration
- ✓ Immobilier
- ✓ Extérieur

Professionnels de l'habitat, de l'immobilier et de la décoration, contactez-nous pour communiquer dans ce support : contacts@ebramedias.fr - 03 89 32 79 05

ebramedias
MÉDIAS
Alsace